**Lettre des Marines**

**Automne 2016**



* **Un grand merci à tous ceux qui ont participé au « Pot entre voisins » :** en dépit de la pluie et du lieu (le parking n’est pas l’endroit le plus sympathique de la résidence), l’ambiance était très conviviale et les résidents heureux d’échanger. Nous renouvellerons au printemps cette rencontre.
* **Suite du dossier « Inondation »**

* + **Les portes de caves SAS :** l’expert de l’assurance de l’immeuble a donné son feu vert, le devis de la société AMICUS (**10 Rue du Maréchal Leclerc, 94410 Saint-Maurice Tel : 01 49 77 79 84)** a été accepté, l’entreprise est prête à intervenir, toutefois le syndic ne peut pas passer commande de travaux pour un marché supérieur à 5 000€ sans avoir obtenu au préalable les documents administratifs et obligatoires de l’intervenant. Dès réception de ces documents, l’Ordre de Service sera donné. **Pour info, cette Société est disponible pour vos portes de caves privées**.
  + **Curage/Nettoyage des canalisations :** pour prévenir les problèmes d’une éventuelleinondation à venir, il a été décidé de procéder à un curage et à une investigation des canalisations. Une partie de ces frais (curage) est prise en charge par l’assurance, l’investigation reste à nos frais (environ 2800€). C’est une opération importante pour comprendre les failles éventuelles et y remédier.
  + **Serrures et clés :** le Conseil syndical a voté à l’unanimité pour le changement complet des clés (trop d’anciennes clés se promènent dans la nature, voire sont usées) ; si l’assurance prend en compte dans le « remboursement inondation » les portes et serrures avec 1 clé, les autres clés sont à charge de la copropriété : il vous sera demandé combien de clés des passages communs vous souhaitez (environ 40 € par clé).
  + **Assurance QBE :** l’état des remboursements n’est pas encore fixé, ni réglé par conséquent, parce que les dossiers « inondation » sont très nombreux à traiter.

On peut s’attendre à une augmentation de la prime. Chercher à changer d’assureur est inutile : le nouvel assureur demandera le taux de sinistralité sur 3 ans.

* + **Gardiens :** Franck est en arrêt de travail jusqu’au 21 octobre avec prolongation, suite à l’opération de sa main. EUROPE PRESTATIONS a demandé à pouvoir sortir les poubelles le soir car elle n’avait pas de personnel disponible tôt le matin.

Par ailleurs, en compensation des heures supplémentaires que Franck et Nathalie ont assurées pendant l’inondation et ses conséquences, il leur a été accordé de disposer de quelques samedis matins à titre exceptionnel. Un état précis des heures faites et des samedis matins accordés en congé est en train d’être établi par le syndic.

* + **Communication entre nous :** l’inondation a au moins eu le mérite de nous permettre de nous connaître mieux entre voisins et a fait surgir l’entraide. Ne perdons pas ce lien.

Merci à ceux qui nous signalent les menus problèmes de la résidence afin que nous y remédions au plus vite, notamment pendant que Franck est indisponible.

Merci aussi à ceux qui ont des conseils à communiquer : par exemple, mettre du Téflon – plutôt que de l’huile - dans les rails de vos volets pour qu’ils « chantent » moins matin et soir.

N’hésitez pas à faire part de vos besoins en aide en matériel.

Si possible, communiquez au conseil syndical téléphones portables et/ou adresses mails afin d’assurer une communication rapide en cas de problème.

**N’oubliez pas de consulter le site Web : [www.lesmarines.org](http://www.lesmarines.org/" \t "_blank),   
l'e-mail du CS :** [**conseil.syndical@lesmarines.org**](mailto:conseil.syndical@lesmarines.org)

**Sophie Duval**

**Présidente,**

**Et les membres du conseil syndical**

**A BIENTOT**